

### **Recensement de la population**

#### **Toute notre population est recensée depuis le 20 janvier**

**Le recensement 2011 des habitants de La Chapelle a commencé. Vous êtes donc concerné.**

Si cela n’a pas déjà été fait, un agent recenseur passera à votre domicile dans les tous prochains jours pour vous remettre trois types de documents :

- **une feuille de logement** pour le domicile,
- **un bulletin individuel** pour chaque membre du foyer,
- **une notice d’information** pour vous présenter et vous expliquer le recensement.

L’agent recenseur est facilement identifiable. Il devra, pour cela, vous présenter sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune.

Après avoir rempli les questionnaires, vous pouvez **les remettre vous-même à l’agent recenseur** lors d’un rendez-vous **ou, en cas d’absence, les confier** sous enveloppe à **un voisin**. Vous pouvez également **les envoyer directement à la mairie ou à la direction régionale de l’Insee au plus tard le 19 février 2011.**

**Répondre au recensement est à la fois acte civique**, puisque votre participation est indispensable pour des résultats de qualité, **et une obligation légale** en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Sachez par ailleurs que **toutes vos réponses sont confidentielles** et ne peuvent en aucun cas faire l’objet d’un contrôle administratif ou fiscal.

- **Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02.40.98.62.57**
- **Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

**Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

### **Le calendrier des manifestations**

<b>Vendredi 4 février</b>	Soirée maisons fleuries à 19h
<b>Vendredi 4 février</b>	Assemblée Générale de la Clé de Sol salle de la Charmille à 20h30
<b>Samedi 5 février</b>	Soirée campagnarde organisée par l’OGEC Ecole St Jean
<b>Dimanche 20 février</b>	Randonnée organisée par la Clé de Sol. Départ entre 8h et 10h à la Charmille. 4 €/pers gratuit pour les enfants de – de 12 ans.
<b>Vendredi 11 mars</b>	Assemblée Générale des Tréteaux Chapellois salle de la Charmille à 20h30
<b>Samedi 12 mars</b>	Concours de belote de la Retraite Heureuse à 13h30

## LA CHAPELLE ST SAUVEUR

DIMANCHE 3 AVRIL 2011

### RANDONNEE PEDESTRE



5 à 20 KM

**VTT**

20 à 40 KM

Inscription salle de la Charmille de 8h à 9h30  
Ravitaillement sur les parcours, repas à l'arrivée

Les non randonneurs seront les bienvenus  
pour se restaurer

Adulte : 6 € sur inscription (8 € sans inscription)  
Enfant : 5 € sur inscription (7 € sans inscription)

Inscription avant le 27 mars  
au 02.40.98.62.16 ou au 02.40.98.60.66

Organisée par l'association OGEC Ecole St Jean

## SOS URGENCES MAMANS PAYS D'ANCENIS

Garde d'enfants immédiate, temporaire et occasionnelle, fonctionne du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h uniquement en période scolaire. Il suffit d'appeler le 02 51 14 18 61. La téléphoniste de permanence vous mettra en relation avec une mère d'accueil. Pas besoin d'adhésion, seule une participation financière est souhaitée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association avec un minimum de 7 € par demi-journée de garde.

Ce précieux service reposant sur le bénévolat SOS URGENCES MAMANS fait appel aux personnes, mères ou grand-mères, qui pourraient réserver 1 ou 2 jours par mois pour assurer une permanence téléphonique ou garder un enfant. Une assurance couvre cette activité et les frais de déplacement sont remboursés.

**REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE**  
**Pour tous renseignements : 02 40 83 66 07**

### Accueil de loisirs du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du secteur de Varades

Vacances d'hiver du 28 février au 11 mars 2011

Les inscriptions se font à Varades le Mercredi 9 février 2011 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 au Service Enfance Jeunesse - 401, rue Pasteur - 44370 Varades

#### Aux accueils périscolaires de 8h00 à 9h30 et de 17h00 à 18h30

La Rouxière : Lundi 7 février 2011

Montrelais : Mardi 8 février 2011

La Chapelle-Saint-Sauveur : Jeudi 10 février 2011

En cas d'indisponibilité, il est possible de prendre rendez-vous avec la directrice de l'A.L.S.H. au 02.40.96.38.13 ou la coordonnatrice au 02.40.09.75.02

Voici le programme d'animation :

**Lundi 28** : Déco et installation

**Mercredi 2** : Grand jeu autour de l'hiver

**Vendredi 4** : Activités manuelles sur la galaxie

**Mardi 8** : Patinoire (N'oubliez pas vos gants)

**Jeudi 10** : Art plastique avec le centre d'art de Montrelais

**Mardi 1er** : Ecris ton histoire et mets-la en scène

**Jeudi 3** : Découverte de l'environnement et des oiseaux

**Lundi 7** : Déguisement d'extraterrestre

**Mercredi 9** : Grand jeu sur l'extraterrestre

**Vendredi 11** : Rangement et petits jeux

#### Inscription :

A la matinée de 9h00 à 12h00

A la journée de 9h00 à 17h00

A l'après-midi de 13h30 à 17h00

#### Possibilité de péricentre :

Le matin de 7h30 à 9h00

Le soir de 17h00 à 18h00

#### Passerelle 9-12 ans :

**Mercredi 2 et Vendredi 4** : Découverte de l'astronomie avec « Les Petits Débrouillards »

**Mercredi 9** : Cuisine

**Vendredi 11** : Activités manuelles au local jeunes

## Joyeux anniversaire Maryse !



2011 sera l'année  
du Jubilé du collège.

C'est à la rentrée de **septembre 1961** que s'est ouverte, place du Champs de Foire dans ce qui est aujourd'hui la poste, la première classe de 6<sup>ème</sup>.

C'est de la volonté de Simon ROBERT, alors directeur de l'école primaire, qu'est née cette création. Profitant qu'il y ait plus d'élèves scolarisés à Ingrandes qu'à Saint Georges sur Loire, pourtant chef-lieu de canton, Simon ROBERT persuade l'Inspecteur d'Académie d'ouvrir une classe à Ingrandes ; les communes voisines soutenant le projet.

Malgré l'ouverture en 1963 du collège de Saint Georges, qui aurait pu entraîner la fermeture de celui d'Ingrandes, la montée des effectifs se poursuit. A la rentrée de 1966, le collège est installé près du stade dans l'actuel centre Saint Exupéry. Les effectifs atteignant près de 200 élèves, des préfabriqués sont mis en place.

Suite aux lois de décentralisation de 1985, le Conseil Général prend la décision de construire un nouveau bâtiment.

Le **25 mai 1991** est posé la première pierre. Et le 23 mai 1993, le président du Conseil Général, Monsieur Jean SAUVAGE, Monsieur MONFLIER, Inspecteur d'Académie, Simon ROBERT, devenu maire d'Ingrandes et Madame EZANNO, principale inaugurent le nouveau collège qui prend à ce moment le nom de Maryse Bastié.

Pourquoi Maryse Bastié ?

Parce que les architectes Philippe BODINIER et Roland KORENBAUM avaient installé 4 éoliennes à l'entrée, afin de rappeler le vieux moulin de la Riottière. Ces 4 hélices ont fait penser à celles des avions. On a donc donné au collège le nom d'une aviatrice, le choix s'est porté sur Maryse Bastié car entre autre d'être une des plus grandes pionnières au palmarès brillant, elle avait œuvré pour créer une école d'aviation ; d'où le lien avec l'enseignement.

Nous organiserons le **samedi 21 mai** une grande fête, où tous les anciens élèves et enseignants sont les bienvenus. Nous vous communiquerons dans les semaines qui viennent le programme de cette journée.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour ce double anniversaire, celui des 50 ans d'existence et des 20 ans de la pose de la première pierre.

Le Principal Olivier JACQUES

## L'ADVC 44 : un accompagnement précieux pour les conjoints survivants.

Comment surmonter le décès de son ou de sa conjoint(e) ? Comment vivre « son deuil » ? Malgré ce désarroi, quels sont les droits, les démarches à effectuer ?

Autant de questions auxquelles l'ADVC tente de répondre en accompagnant les veuves et les veufs sur tout le département et en proposant :

Accueil, écoute, soutien psychologique, information sur les droits, aide dans les démarches, défense des droits, groupes de parole regroupement pour les loisirs...

### Siège social

**ADVC 44** - 35a rue Paul Bert - BP 10509 - 44105 Nantes cedex 4 Tél. : 02.40.43.03.64.

Fax : 02.51.80.76.44. E-mail : [advc44@wanadoo.fr](mailto:advc44@wanadoo.fr)

**Permanences** : Rue Paul Bert - Nantes - du lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (entretiens particuliers sur rendez-vous)

**Contacts** : Raymonde Blanchet au 02 40 83 04 68  
Stéphanie Maurice au 02.40.43.03.64.

Le veuvage frappe à tout âge. Les conséquences qui en découlent sont toujours difficiles à surmonter. **L'ADVC44 et ses responsables sont un relais indispensable pour se reconstruire sereinement.**

**L'ADVC 44 fêtera son 60<sup>ème</sup> anniversaire le dimanche 3 avril 2011 à COUERON - salle de l'Estuaire**

L'ADAIJED Association d'Aide à l'Intégration des Jeunes Enfants Différents du pays d'Ancenis et de Châteaubriant créé en 1993 regroupe des familles et des fratries, elle contribue activement à :

- Promouvoir et développer les structures et les services de prise en charge pour les jeunes enfants présentant des difficultés de développement, troubles de santé importants... quelque soit le handicap,
- Favoriser les rencontres entre parents et fratries, afin d'apporter un appui moral, matériel et confronter ses expériences et ses connaissances des droits de chacun

Et cela dans un esprit familial et convivial, régulièrement animée par des actions de loisirs.

ADAIJED 163 Rue Marie Noël - 44150 ANCENIS

Mme MOREAU Présidente 02 40 96 05 65

[www.adajjed.com](http://www.adajjed.com) - [adajjed@yahoo.fr](mailto:adajjed@yahoo.fr)



## Voulez-vous devenir Famille d'accueil thérapeutique pour les adultes ?

Le service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes (SAFTA) recrute des familles d'accueil pour la prise en charge de personnes adultes, à temps plein. Les patients, dont l'état mental s'est stabilisé, ne relèvent plus d'une hospitalisation en psychiatrie mais ne possèdent pas d'une autonomie suffisante pour vivre seuls.

Ils sont accueillis en famille d'accueil, au nombre de 86 pour l'ensemble du département. Elles bénéficient d'un soutien rapproché des équipes médico-psychologique du service.

Les familles d'accueil sont employées, sous contrat de droit public, avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

Contact : S.I.S.M.L.A.

Immeuble Horizon 12, rue Gaëtan RONDEAU  
44 200 NANTES Tél. 02 40 48 65 28

Courriel : [sismla@oceanetpro.net](mailto:sismla@oceanetpro.net)

Pour tous les jeunes scolaires ou non à la recherche d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, **La Mission locale du Pays d'Ancenis** organise avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 44 des réunions d'information :

**le mercredi 23 Février et le 9 mars à 14h à la  
Mission locale du Pays d'Ancenis,  
Espace Corail 30 place Francis Robert 44150  
ANCENIS**

Les jeunes pourront également dans le cadre des Mercredis de l'Alternance être aidés individuellement dans leur projet

- . Réaliser des CV et lettre de motivation
- . Recevoir des offres par mail
- . Trouver et apprendre à démarcher les entreprises
- . Travailler sur le projet Alternance

Contact: Teddy PINEAU 02 40 96 44 30 –  
[teddy.pineau@paio-ancenis.fr](mailto:teddy.pineau@paio-ancenis.fr)

Les comptes rendus de Conseil Municipal sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la commune : [www.lachapellesaintsauveur44.fr](http://www.lachapellesaintsauveur44.fr)

## PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 12 novembre 2010

➤ **Droit de préemption urbain** : le conseil municipal **décide, à l'unanimité** de ne pas user de son droit de préemption urbain pour la parcelle cadastrée E 972 située Place de l'église, d'une superficie de 27 m<sup>2</sup>, appartenant à Mlle Chouanneau Monique.

➤ **Logo** : En août 2010, la commission Vie Locale a lancé un concours pour la réalisation d'un logo de la Commune. Joseph Soulard présente les différentes esquisses. Le Conseil décide de retenir le logo réalisé par Mme Ingrid Biraud.

➤ **Commission urbanisme** : Alain LEFEBVRE donne le compte rendu du travail de la Commission Urbanisme réunie le 2 novembre dernier. Cette réunion avait pour objet le repérage des terrains communaux constructibles et leurs utilisations futures. La Commission travaille également sur le repérage des terrains privés, facilement raccordables aux différents réseaux, pour avoir un schéma d'urbanisation cohérent.

➤ **Groupe de travail et groupe de suivi communal des zones humides** : le conseil décide de nommer dans le groupe de suivi : Claude Bricaud, Pascal Oger et Jean-Pierre Guineheux, dans le groupe de travail : Claude Bricaud, Gérard Petit, Daniel Pavy, Robert Juteau, Joseph Soulard, Luc Plouzin, Pascal Oger, Sophie Gautier, Philippe Moreau, Jean-Pierre Guineheux et Patrice Champain

➤ **Questions diverses** : M. Gérard PETIT précise que le chemin qui descend de la Grande Juère débouche désormais sur la route du Mortier. En effet, les échanges entre la Commune, M. de Rougé et le Gaec du Château sont terminés. D'autre part, suite à une rencontre entre les élus de Belligné et de La Chapelle, les deux communes semblent vivement intéressées pour faire une continuité du circuit jusqu'à Lasseron. En outre, une autre liaison pourrait éventuellement être envisageable avec la Commune de St Sigismond.

Il est à noter qu'une grande partie du balisage de nos chemins serait à refaire.

M. Pascal OGER, informe les conseillers que la Compa est intéressée par le travail de la Commission et par les projets à venir. Une cartographie des voies de *circulation douce* est actuellement à l'étude à la Compa.